

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	23 (1935)
Heft:	455
 Artikel:	Les expositions
Autor:	Pennello
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261984

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au Congrès d'Istanbul



Cliché „La Française“.

Mme Ferhounne DJORABTCHI
Déléguée de l'Iran (Persie)

plaudi la résolution proposée par le Comité Exécutif ; Mme Marie Ginsberg (Pologne), notre jeune collègue de la S. d. N. ; spécialiste elle aussi en questions économiques, Mme Adele Schreiber, notre vice-présidente d'honneur, d'autres encore. Et la résolution du Comité Exécutif, légèrement modifiée et complétée par l'adjonction de deux nouveaux paragraphes, fut adoptée à l'unanimité, dans le texte suivant :

1. Le Congrès,

Représentant des millions de femmes à travers l'Orient et l'Occident, et parlant ainsi au nom de cette partie de la communauté humaine la plus étroitement associée à la réparation personnelle des moyens d'existence de la famille, affirme sa conviction que la destruction de denrées d'une utilité urgente ne peut pas améliorer les conditions d'existence du monde et part d'un principe totalement faux et coupable.

a) Considérant que de nombreuses catégories de la population du monde souffrent de paupérisme de sous-alimentation, et sont privées des nécessités les plus urgentes de l'existence ;

b) Considérant d'autre part que nulle part ne font complètement défaut les matières premières, la main-d'œuvre humaine, le machinisme productif et les terres cultivables ;

c) Considérant que les recherches et inventions scientifiques augmentent continuellement la productivité de la terre et de l'industrie, et par là accroissent, ou ont la potentialité d'accroître la réelle richesse du monde ;

d) Considérant que cette réelle richesse ou cette potentialité de réelle richesse n'est accessible à la majorité des habitants d'un pays qu'en moyen d'un pouvoir d'achat acquis sous forme de salaires ;

e) Considérant que l'usage de la machine remplace de plus en plus la main-d'œuvre humaine, si bien que, dans les conditions économiques actuelles, des millions de travailleurs ne peuvent plus toucher de salaires, et par conséquent ne possèdent point ou très peu de pouvoir d'achat ;

f) Considérant que le développement du machinisme devrait apporter partout aux travailleurs un allégement de leur peine et non une aggravation de leurs souffrances ;

En conséquence, le Congrès,

Prie tous les gouvernements d'examiner comment ce pouvoir d'achat peut être mis à la portée de ceux dont le travail salarié n'est plus demandé par la communauté de façon, soit temporaire, soit permanente. Il les prie également d'étudier quelle action effective peut être entreprise pour que la productivité de l'agriculture et de l'industrie soit répartie au profit de tous les peuples de la terre.

Le Congrès insiste auprès des Sociétés affiliées à l'Alliance pour qu'elles étudient sérieusement des méthodes pratiques pour remédier à quelques-uns des différents maux économiques dont nous souffrons à l'heure actuelle : par exemple l'introduction d'une plus courte durée de travail, la création de nouvelles industries, des facilités pour la réduction du taux du crédit, l'adaptation de la monnaie aux circonstances créées, par l'augmentation de la population et par les nécessités modernes de la vie, l'élevation du niveau de la vie dans le monde entier, et la stabilisation des prix des denrées.

La femme sous les différents systèmes de gouvernements

Tout autant que la crise économique, la crise politique de la démocratie se répercute sur la situation de la femme à travers le monde, car il est bien certain que, la reconnaissance des droits de la femme est essentiellement un principe de démocratie (si méconnu qu'il soit dans des pays démocratiques comme la Suisse et la France!) et que la connaissance étroite de ces deux questions a été doublément prouvée, et par l'émancipation politique presque générale des femmes dans les

années qui suivent immédiatement la grande guerre, et qui furent incontestablement des années d'essor démocratique marqué, et par le recul et la disparition presque totale de ces droits dans des pays ayant instauré le régime dictatorial, comme l'Italie et l'Allemagne, par exemple. Il était donc naturel que l'Alliance, organisation politique dans le sens large et ethnologique du mot, se préoccupât de ce problème et lui consacra une bonne partie du temps de son Congrès.

Deux séances en effet lui furent réservées, l'une privée, l'autre publique. Disons franchement que l'intérêt de la première dépassa celui de la seconde. Car, après le très remarquable exposé de Mme Plaminkowa, sénatrice, dont nous publions plus haut quelques fragments, après de beaux travaux de quelques femmes parlementaires comme Mme Wolska (Pologne), Miss Picton-Turberville (Gde-Bretagne), les oratrices qui succéderont à la tribune envisageront trop étroitement la question, à notre avis, sans l'angle restreint des progrès du suffrage et du féminisme dans divers pays, et se borneront à nous fournir de petits rapports, qui auraient été mieux à leur place en séances de Commissions qu'au cours d'un débat que nous croyons voulu largement ouvert sur les bases fondamentales de la démocratie en relation avec l'affranchissement politique des femmes. Sans doute aussi, le Congrès a-t-il été un peu bridé dans ses discussions, comme dans l'adoption d'une résolution, par le fait que tous les pays dans lesquels l'Alliance compte des Sociétés ne sont pas, tant s'en faut, des pays à régime démocratique, et que la solidarité à l'égard de ces Sociétés-là impliquait une certaine retenue dans l'affirmation de nos principes. C'est pourquoi quelques-unes ont pu trouver un peu trop édulcorée la résolution suivante, qui fut adoptée en fin de séance par le Congrès :

Le XII^e Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civile et politique des Femmes demande que les Etats, en adoptant tel régime politique qui leur convient, maintiennent les principes fondamentaux des droits des êtres humains, liberté individuelle, liberté de pensée, droits pour tous de se faire représenter — en ce qui concerne les hommes et les femmes.

Le Congrès déplore le fait que, dans certains pays, les principes qui sont à la base du mouvement féministe soient ouvertement battus

en brèche, et les possibilités égales déniées aux femmes.

Le Congrès réaffirme sa profonde conviction qu'aucun système de gouvernement ne peut être assuré de façon permanente, pas davantage que le bien-être des femmes et des enfants, ou celui de la communauté tout entière, tant que l'expérience spéciale des femmes n'est pas utilisée en leur donnant leur part complète des tâches et des responsabilités du gouvernement, aussi bien pour élaborer la politique de l'avenir que pour appliquer les lois et les règlements du pays.

Le Congrès, par conséquent, réclame pour les femmes des droits égaux à ceux des hommes dans tous les pays, dans le domaine électoral, dans le jeu des institutions représentatives, dans les fonctions publiques nationales et locales, et dans la vie économique et sociale de la communauté.

(A suivre.)

E. Gd.



DE-CI, DE-LA

De que l'on détruit dans le monde...

Nous trouvons dans un journal américain, *The Industrial Worker*, cette effarante énumération de denrées alimentaires anéanties, pour ne pas en faire baisser les prix, alors que des millions d'êtres humains souffrent la faim. Il n'en faudrait pas davantage pour justifier la résolution votée par le Congrès d'Istanbul, mentionnée plus haut, si besoin était encore de cette justification...

Orge. — Utilisée au Canada comme combustible.

Carottes. — En Floride, près de la moitié de la récolte a été retournée par les commissionnaires aux producteurs.

Céleri. — En Floride, 30.000 paniers détruits en février 1933.

Café. — Au Brésil, 7.750.000 sacs détruits de mars à décembre 1933.

Pores. — Aux Etats-Unis, en 1933, on a tué et incinéré 6.200.000 porcs et 220.000 truies. Le programme des ensemenagements de mai de 1934 exige la destruction de 2 millions de truies.

Lait. — A Los Angeles, 200.000 litres de lait par mois sont jetés à l'égoût. A Hartford, 20.000 litres par jour. Le programme de réduction de 15 pour cent de la production laitière et beurrerie entraînera la mise à mort de 600.000 vaches.

Oranges. — Un million et demi d'oranges détruites en Espagne (août 1933). En Californie, on les détruit en masse; on signale, sur un seul point, un tas d'oranges d'un kilomètre de long qui est en train de pourrir.

Pêches. — 80.000 pêchers détruits.

Poires. — En Oregon, la moitié de la récolte de la vallée de la Rogue a été donnée aux chiens.

Saumons. — Dans la seule baie de Kachemak (Alaska), 40.000 ont été détruits.

Moutons. — Au Chili, 225.000 ont été détruits (juin 1933). Aux Etats-Unis, des centaines de mille ont été abattus, puis abandonnés aux vautours.

Epices. — Aux Indes néerlandaises, des centaines de tonnes ont été détruites par la Dutch East India.

Fraises. — On a laissé pourrir, sur pied, aux Etats-Unis, 10.000 hectares de fraises.

Thé. — A Ceylan, 30.000 tonnes détruites. Aux Indes, à Ceylan, aux Indes néerlandaises, la production sera réduite en 4 ans de 15 pour cent.

Ces chiffres portent surtout sur l'Amérique. Mais il serait intéressant d'en recueillir chez nous aussi, par exemple sur les sardines jetées à la mer à Douarnenez, et sur tant d'autres cas signalés par les journaux...

Le suffrage féminin ecclésiastique est repoussé dans le canton d'Appenzell

De que l'on détruit dans le monde...

Nous trouvons dans un journal américain, *The Industrial Worker*, cette effarante énumération de denrées alimentaires anéanties, pour ne pas en faire baisser les prix, alors que des millions d'êtres humains souffrent la faim. Il n'en faudrait pas davantage pour justifier la résolution votée par le Congrès d'Istanbul, mentionnée plus haut, si besoin était encore de cette justification...

Orge. — Utilisée au Canada comme combustible.

Carottes. — En Floride, près de la moitié de la récolte a été retournée par les commissionnaires aux producteurs.

Céleri. — En Floride, 30.000 paniers détruits en février 1933.

Café. — Au Brésil, 7.750.000 sacs détruits de mars à décembre 1933.

Pores. — Aux Etats-Unis, en 1933, on a tué et incinéré 6.200.000 porcs et 220.000 truies. Le programme des ensemenagements de mai de 1934 exige la destruction de 2 millions de truies.

Lait. — A Los Angeles, 200.000 litres de lait par mois sont jetés à l'égoût. A Hartford, 20.000 litres par jour. Le programme de réduction de 15 pour cent de la production laitière et beurrerie entraînera la mise à mort de 600.000 vaches.

Les votations populaires, qui ont eu lieu ces semaines dernières dans le canton d'Appenzell, ont abouti au désolant résultat que le suffrage féminin ecclésiastique, pourtant accepté par le Synode à une très forte majorité, pourtant recommandé par les Conseils d'Église, le corps pastoral, la presse locale elle-même, et en faveur duquel les organisations féminines ont mené activement et sagement campagne — nous disons sagement, parce que l'on entend si souvent accuser les femmes de naître à notre cause par trop de zèle! — ce suffrage féminin ecclésiastique donc, que nous exerçons dans d'autres cantons depuis vingt-cinq ans et plus, sans cela ait eu rien à nos qualités de mères et d'épouses, et sans que l'Eglise ait été menée à sa ruine, a été nettement repoussé par le Peuple souverain des électeurs masculins.

Ceux de la campagne seulement, il faut le dire. Les paroisses plus considérables, Hérissa, Trogen, Teufen, ont en effet toutes donné des majorités acceptantes, alors que dans d'autres les oui et les non se sont balancés. Mais le paysan appenzellois ne veut pas, lui que la femme vote, et il l'a bien montré.

Ses raisons? Mme Clara Nef, un intéressant article de laquelle dans le *Schweizer Frauenblatt* nous empruntons ces détails, classe très justement les opposants de la façon suivante: d'abord le groupe si passionnément attaché à la lettre de l'Evangile qu'il croit en toute bonté, loi que la participation des femmes à l'Eglise seraient contraires à la foi qu'il professent toujours la tradition paulinienne. Puis, le groupe plus nombreux des antiféministes déclarés, qui voient surtout dans le vote féminin ecclésiastique la première brèche faite à l'opposition antisuffragiste et qui, logiques avec eux-mêmes, s'opposent dès la première étape à toute reconnaissance des droits de la femme. Enfin ceux, qui, hostiles à l'Eglise, ont voté résolument et simultanément non et contre les femmes, et contre l'augmentation des pensions de retraite des pasteurs! Le fait est significatif; mais que deviennent alors les pauvres femmes, entre ceux qui craignent que leur concours ne nuise à l'Eglise, et ceux qui craignent au contraire qu'il la serve trop bien? Et comme toujours, entre ces deux contradictions, ce sont elles qui payent!

Si les féministes d'Appenzell sont déçues, très déçues, elles ne sont pas découragées, et vont vaillamment reprendre leur propagande et leur activité. Nous les en félicitons, en leur souhaitant d'arriver bien vite sur le petit, tout petit échelon, où il est maintenant si naturel des femmes de nos cantons de voir se tenir des femmes.

J. GUEYBAUD.



Les Expositions

A l'Union des Femmes de Genève

Mme O. Shahbaz. — Mme E. Mottu.

Les 24 et 25 mai, les salons de l'Union des Femmes ont offert une attraction inaccoutumée: l'exposition d'une partie des fines et ravissantes dentelles et broderies de Mme Shahbaz, auxquelles celle-ci avait adjoint des robes, blouses, sous-vêtements, bonnettes — tous articles suisses — ainsi que des broderies turques et des tapis et tentures d'Orient fabriqués par des aveugles. Ces objets nombreux et variés furent dûment appréciés.

D'autre part, on loua et on admira beaucoup l'exposition de Mme Elisabeth Mottu: émail de Limoges (champlevé), émail cloisonné, peinture sur émail. Les bijoux divers, colliers, bracelets, boucles et autres objets d'art eurent tous un grand succès.

(Retardé, faute de place.)

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Prix d'inscription

Le cours complet	Fr. 10.—
Les 5 conférences	3.—
Une journée	2.—
Une conférence	1.—



Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — S'il est des Sociétés suffragistes qui se plaignent de devoir travailler au milieu de l'indifférence générale, ce n'est pas le cas de celle de Genève, car on s'écrasait à son Assemblée annuelle le 17 juin, et nombreux furent ceux et celles qui restèrent debout dans les couloirs ou s'assirent par terre! Il faut dire que, sans doute, l'attrait de projections lumineuses sur le Congrès d'Istanbul avait contribué à attirer pareil public; mais, d'autre part, le rapport annuel du Comité, très clairement présenté par Mme Kammerer, secrétaire, prouva à l'évidence la grande activité de cette Association durant l'exercice 1934-1935.

Non seulement, deux cours ont été organisés avec plein succès, l'un sur des questions financières intéressant les femmes, l'autre comportant des exercices pratiques de discussion; non seulement six thés suffragistes ont groupé chaque mois des auditoires très intéressés; mais encore les événements ont fourni l'occasion de nombreuses démarches et manifestations: meetings de protestation contre un jugement en matière de mœurs et en faveur de l'accession des femmes au jury; meeting contre l'inégalité entre fonctionnaires masculins et fonctionnaires féminins; votation populaire permettant à une femme d'accéder au poste de juge assesseur de la Chambre pénale de l'enfance, et présentation à ce poste, en commun avec d'autres Associations féminines, d'une candidate remarquablement qualifiée, Mme Blanche Richard; nomination de femmes dans la Commission de contrôle des films et dans la Commission administrative de l'Hospice général; campagne spéciale de recrutement de nouveaux membres par l'envoi de circulaires, et par des représentations du film suffragiste: *le Banc des Mineurs*; réception de suffragistes étrangères de passage à Genève; protestation contre l'exclusion des femmes de la votation fédérale sur l'initiative de crise; participation aux travaux du Groupement *La Femme et la Démocratie*... le

Comité n'a certes pas chômé, et l'Assemblée lui manifesta sa reconnaissance en acceptant unanimement son rapport.

Les comptes, préparés par Mme Brenner, trésorière, et vérifiés par Mmes Arnaudet et Burkhardt, furent présentés par Mme le Dr. Golay, vice-trésorière; s'ils bouclent malheureusement par un déficit, l'adhésion de plus de 100 nouveaux membres a maintenu élevé l'effectif de l'Association. Le Comité, composé de Mmes et Mme C. Bertrand, docteur, Bondallaz, inspectrice d'écoles, Brenner, Glatt-Mooser, Goud, Golay-Oltrame, docteur, Gourfein, docteur, Kammerer, avocate, Lambossy, médecin-dentiste, Preis, Prince, et van Muyden, fut ensuite réélu, trois nouveaux membres, Mme et Mme Borsa, institutrice primaire, Colette Lambossy, infirmière, et Plattner, licenciée en droit, remplaçant Mme Berney, directrice d'écoles, Micol, administratrice du *Mouvement Féministe*, et Roget, qu'une surcharge de travail a obligées à se retirer. Mme Goud fut réélue présidente à l'unanimité par acclamations.

La partie administrative ainsi terminée, l'Assemblée entendit encore un bref récit envoyé par Mme Brenner sur les journées de Frauenfeld, et une causerie illustrée de projections lumineuses de Mme Goud sur le Congrès d'Istanbul, — deux sujets sur lesquels nous ne nous arrêterons pas ici, puisqu'ils ont déjà été et seront encore exposés avec détails aux lecteurs du *Mouvement*.

Et il était plus de 11 heures quand, après la tasse de thé traditionnelle, l'on se décida à se séparer.

S. F.

VAUD. — L'Association vaudoise pour le Suffrage Féminin a tenu, le 22 juin, au Lausanne-Palace, sous la présidence de Mme A. Quinche, avocate à Lausanne, son Assemblée de délégués, à laquelle vingt délégués et de nombreux membres représentaient huit sections sur dix. Dans son rapport présidentiel, Mme A. Quinche a rappelé la mémoire de Mme Francine Benoit, pendant neuf ans chroniqueuse féministe de la *Gazette de Lausanne*, et esquissé rapidement l'activité des Sections et du Comité cantonal. Le rapport rappelle les démarches faites au Grand Conseil en faveur de l'apprentissage ménager, regrette que les circonstances ne permettent

pas la création d'un tribunal pour enfants dont le besoin se fait grandement sentir; l'Association a protesté contre le fait que les femmes n'ont pu voter lors de la votation fédérale sur l'initiative de crise: plutôt que de recommander aux femmes de dire aux électeurs de voter non, il serait infinité plus simple et plus logique de leur permettre de voter elles-mêmes. La femme doit voter parce qu'elle est un être humain.

Les comptes, présentés par Mme M. Kammerer, dentiste à Clarens, vérifiés par Mme Décombar et M. A. Truan (Vevey), ont été approuvés, ainsi que la gestion. On entendit ensuite les rapports des sections de Leysin, de Lucens et de Lausanne. Le groupe de Lausanne a fait remarquer que les femmes, qui forment le 90 % des acheteurs, ne sont pas consultées sur les heures de fermeture des magasins, question soumise à une votation référendaire.

Le Comité a été réélu; il est composé de Mmes Müller-Dutoit (Aigle), Lucy Dutoit, M. le Dr. Muret, Mme L.-H. Pache, avec S. Bonard comme suppléante (Lausanne), Leuba (Leysin), Chevalley (Lucens), Cuendet, Cusinay, Kammerer (Montreux), Nicati-de Luze, de Beaujard, avec Mme Friderici comme suppléante (Morges), Press, Piaget (Nyon), Borle, de Montel, M. A. Truan, avec Mme Décombar comme suppléante (Vevey), Mme Pulver, Maillefer (Vallorbe), Braillard et Merlin (Moudon); Mme Quinche a été confirmée comme suppléante.

A titre consultatif, le Comité avait demandé aux sections: «Est-il opportun que nos membres essaient d'entrer individuellement dans les partis politiques?» Le sujet, introduit par deux rapports, a fait l'objet d'une vive et intéressante discussion. Mme Quinche a parlé en faveur de l'affiliation aux partis politiques; car, dit-elle, il faut habituer les hommes à avoir des femmes avec eux dans la vie politique; si le suffrage féminin a tant de peine à triompher, c'est que les hommes n'ont pas l'habitude de ce geste féminin; on nous taxe d'anarchie parce que nous désirons modifier l'ordre établi et changer des habitudes. Si nous sommes reçues dans les partis, nous y accorderons le droit de demander; on tiendra compte de nous, on nous consultera, on pourra enfin présenter nos revendications. Le 14 juin dernier, le Comité directeur du parti radical lausannois a voté la proposition du quartier de

Chailly d'accepter Mme Quinche comme membre adhérente avec voix délibérative et droit de vote. Le fait que des membres seront affiliés à un parti présentera-t-il des inconvénients pour l'Association, dont le but est le suffrage féminin et les démarches pour les intérêts féminins? Mme Quinche ne le pense pas; l'expérience des autres pays le prouve.

Le point de vue opposé a été exprimé par Mme L.-H. Pache. Entrer dans les partis politiques, ce serait nous mettre dans les mains de l'opinion publique, alors que nous seul est le suffrage féminin. Si les hommes n'ont pas encore compris notre utilité et les services que nous pouvons rendre, ce n'est pas d'être membres d'un parti qui les convaincra. Notre but n'est pas de faire de la politique, mais de poursuivre un idéal social. Par opportunitisme, nous risquons de compromettre notre cause. Nous ne pouvons prévoir les conséquences de cet embrigadement. La politique pratiquée dans notre pays depuis plusieurs années ne donne pas l'envie d'en faire à notre tour. Les femmes doivent faire partie du mouvement féministe, et non pas de partis politiques. Attendons d'être citoyennes pour adhérer aux partis politiques.

Le point de vue de Mme Quinche a été appuyé par M. Jean Peitrequin, rédacteur à la *Revue (Lausanne)*, Mme F. Fonjallaz (Epesses), présidente de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud, la comtesse van Herdt (Hollande) et Mme Curchod-Sécrétan (Lausanne), alors que Mme Goud (Genève) soutint le point de vue opposé. A titre indicatif, l'Assemblée, par 31 voix contre 16, se prononça en faveur de l'adhésion des suffragistes aux partis politiques.

La question avait passionné les esprits, et les conversations furent animées pendant le thé.

La séance reprit à 17 h. 15 par un vivant exposé de Mme Goud sur le Congrès d'Istanbul, dans lequel elle présenta les grandes figures du féminisme international, résuma le travail du Congrès, montra l'évolution rapide de la femme turque, hier encore voilée, aujourd'hui députée, avocate, médecin, haute fonctionnaire, directrice de lycée, professeur dans les Universités. Elle intéressa grandement son public.

S. BONARD.

A l'Athénaïe (Genève)

Mmes Hekimi et Huguenin

Deux femmes: Mmes Hekimi et L. Huguenin-Subilia, et des œuvres aussi dissemblables que possible.

Celle-ci aime les fleurs, la montagne, la nature, rendues sans viser à l'originalité, et en général claires et souriantes; celle-là exprime ses émotions par des formes sans nom qui se juxtaposent, se superposent, ou s'enlacent et s'enchevêtrent. Tel incident, telle scène, telle impression, et l'artiste de peindre ce qu'elle éprouve par des dessins d'une couleur chaude, mais qui, pour l'œil profane, sont de la géométrie, voire des rébus.

Mme Huguenin occupe toute la grande salle; Mme Hekimi a quatorze toiles seulement, dont les titres ont vraiment besoin de commentaires, d'ailleurs généreusement fournis: *Les convives quittent la table, Au débarcadère, La sagesse et la destinée, Elles n'ont rien vu, Nuit d'Afrique, Clair de lune, Le voisin joue de la guitare...*, et d'autres, mais l'exécution ne représente les visions que pour l'auteur qui les a conçues. «Il faut une préparation», nous dit-elle. Sans doute. PENNELLO.



Correspondance

Les femmes et le droit de vote

Une lectrice nous écrit d'une petite ville du canton de Vaud:

Dans le *Mouvement* du 1^{er} juin, Mme J. Gueyraud parle de la campagne féministe en France et des succès obtenus, grâce au zèle et à l'ingéniosité des femmes. Elle se demande si ce bel exemple ne pourrait pas être suivi en Suisse, et ce que pensent ses lectrices des raisons qui paraissent chez nous les efforts d'une petite phalange de féministes sincères et désireuses de faire valoir leurs droits et de s'employer pour le bien du pays.

Depuis deux ans que j'habite cette petite ville et que j'ai plus de loisirs pour m'occuper de ces questions, j'ai constaté comme vous que c'est non seulement l'absolutisme, l'égoïsme, l'incompréhension, et l'espri de routine des hommes, mais plus encore peut-être l'indifférence, l'apathie, souvent même l'hostilité des femmes qui empêchent tout progrès dans cette voie. Cela

provient-il du manque de développement de notre peuple en général? Est-ce la difficulté des temps où les soucis domestiques qui absorbent toutes les forces morales et physiques des femmes, et leur fait craindre de se compliquer encore la vie par leurs devoirs civiques? Est-ce, chez les jeunes, pure insouciance, l'amour du gain, du plaisir, d'une liberté illimitée avant tout? Chez ces dernières aussi (comme chez les jeunes hommes du reste), un affaiblissement, sinon un manque complet de patriotisme? — ce sentiment qui, dans les récentes votations, rendait si pénible aux femmes de cœur l'impossibilité de voter.

Veuillez agréer, etc. M. P.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance, réuni le 5 juin à Berne, a entendu les rapports de ses Commissions, et a esquissé le programme de l'Assemblée générale, qui aura lieu à Wädenswil les 5 et 6 octobre.

Audience a été donnée à l'ééditeur de l'*Annuaire Wyss* pour lui faire part des désiderats du Comité et s'entendre avec lui sur divers points. Les parleurs continuent pour un *Annuaire* romand; il ne pourra pas paraître encore cette année, vu les difficultés financières que présente une publication de ce genre.

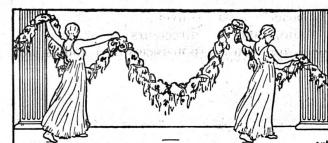
Le Comité a étudié le questionnaire sur la révision de la Constitution envoyé par le Groupeement «La Femme et la Démocratie». Il estime ne pouvoir y répondre sans un examen plus approfondi, et il invite ses Sociétés affiliées à mettre à leur programme l'étude sérieuse de ces questions.

L'Association suisse de Jardins d'enfants désire se mettre en rapports avec les Sociétés de l'Alliance qui patrovent des jardins d'enfants, des classes enfantines ou des crèches. Ces Sociétés sont priées de s'annoncer soit à la présidente, Mme Milly Maier, Seminarlehrerin, Goethestrasse 15, Saint-Gall, soit à la présidente de l'Alliance. (Retardé, faute de place.) F. M.

6588 x

Avant d'acheter votre trousseau ou de renouveler votre linge de maison demandez sans engagement notre prix courant pour notre qualité solide, spéciale pour trousseaux

MAX MAIER
Manufacture de trousseaux en lin de maison
fabrication suisse et des Vosges
42, RUE DU RHONE . GENÈVE TÉL. 52.730



A travers les Sociétés

Le Japon à l'Union des Femmes de Genève.

Mme Henri-Hayem, qui habite notre ville, a vécu au Japon où son mari, mort à la guerre, était chargé des cours de droit français à l'Université Impériale de Tokio. Elle vient de donner sur le vrai Japon, une conférence remarquable par sa finesse, sa pénétration et cet art de dire beaucoup en peu de mots, dans une langue courante, qui est l'art des véritables journalistes de lettres.

Elle nous introduit dans les maisons légères aux parois de papier translucide, dans les jardins composés avec raffinement, dont chaque aspect constitue un tableau délicat. Dans ce Japon-là, intime, secret, les maîtresses de maison conviennent leurs invités, non pas à un bridge, mais à une «vue de fleurs» ou à une «vue de lune». Les hôtes, assis à terre sur de minces coussins, en savourant un thé plein d'arôme, suivent des yeux un vol de lucioles sur des penchantes glycines, ou contemplent la lune reflétée d'une manière ravissante en face de leur galerie ouverte, par la rivière minuscule du petit jardin.

L'éthique japonaise est, encore aujourd'hui, formée par le code de chevalerie du «samourai» qui prescrit le dédai de la richesse, facilité par la simplicité d'une vie sans grands besoins, et surtout le culte de l'honneur. Une mère japonaise ne châtierait pas son enfant qui vient de faire le pied de nez ou quelque sottise analogue, elle lui représentera, avec chagrin, mais fermement, tout le tort qu'il fait à l'honneur familial, et lui enseignera à cette occasion et à d'autres, la manière d'agir des ancêtres, leur culte, et l'étude de la sagesse dans les livres des anciens. Elle apprendra à cet enfant, par la discipline d'une éducation rigide, la possession de soi qui réprime l'instinct brutal, elle le conduira à aimer la nature, à y trouver, constamment et dans les plus petites choses, une émotion, une élévation vers la beauté.

Mme Hayem a fait connaître bien d'autres sujets intéressants à ses admiratrices. Pour finir, la salle de l'Union s'est trouvée transformée par la magie des projections lumineuses; fraîches rizières, autels de verdure où trône un Bouddha méditatif, golfs remplis de jonques, des pay-

sages se profilèrent, entrevus sous la neige rouge et blanche des cerisiers fleuris.

Em. CUCHET-ALBARET.

(Retardé, faute de place.)

Institut des Ministères féminins (Genève).

Un nombreux public, composé de membres du Comité, d'élèves, d'*«anciennes»* et d'amis, se pressait le 6 mai dans l'accueillant local de l'Union chrétienne de jeunes filles, pour assister à l'Assemblée générale annuelle de PI. M. F. Le rapport de M. le Prof. Eug. Choisy, président, mentionne 9 candidates en cours d'études et 8 ayant obtenu leur certificat d'études bibliques en novembre dernier, et annonce la création d'un *Bulletin* qui servira de lien entre les anciennes élèves. Mme Kocher (trésorière) lit le rapport financier et donne un aperçu de l'activité d'un certain nombre de «pastourelles» dont les lettres nous transportent en France, en Allemagne, en Belgique, en Espagne et en Afrique. Puis quelques «pastourelles» viennent elles-mêmes présenter un court rapport de leur activité: C'est tout d'abord Mme Germaine Rivet, qui parle de son stage dans une paroisse à Pau; puis Mme Madeleine Jéquier (diplômée), qui fut déléguée dans la Sarre par la Société des Amis; enfin Mme Nelly Roudet, qui raconte de façon claire, pittoresque et vivante, ses expériences de diaconesse de paroisse dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon.

Cette séance, qui, par la variété de ses exposés, témoigne du développement qu'a pris l'I.M.F. au cours de ses 17 années d'existence, se termine par la remise du diplôme et de l'insigne aux candidates ayant terminé leurs études.

RENÉE BERGUER.

(Retardé, faute de place.)

Yoghourt Balko

pour votre cure de printemps
En vente dans toutes les Laiteries

5879 X

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE